



420, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES
DEVANT ÊTRE TENUE LE LUNDI 5 JUIN 2023 À 18H

SONT PRÉSENTS :

Direction : Isabelle Roberge

Direction adjointe : Patrice Gagnon

Personnel enseignant : Renée Milot

Marie-Pier Cadieux

Secrétaire : Annie Bergeron

Service de garde : Annie Bergeron

Membre Parents : Roxane Jeannotte

Mélanie Fontaine

Mickaël Dubé

Josiane Roy(substitut)

Membre de la communauté :

Absences : Francis St-Germain, Josiane
Arsenault



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

Procès-verbal

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18h53.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Roxane Jeannotte procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

Proposé par : Marie-Pier Cadieux ; secondé par: Renée Milot

3. Revue, adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 25 avril 2023

Madame Roberge nous parle du PEVR qui leur a été présenté par le CSSP. À la suite de quelques corrections apportées, il est proposé d'adopter le procès-verbal.

Proposé par : Mélanie Fontaine ; secondé par: Renée Milot

4. Parole au public

5. Points de décision

5.1 Frais chargés aux parents pour 2023-2024

Tel que cela est prévu aux articles 7 et 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique* et dans le respect du *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées*, ainsi que de la *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres*, le conseil d'établissement, lors de sa séance du 5 juin a adopté les présents « Principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées ».

Ces principes d'encadrement s'appliquent à tous les biens, services ou activités que l'école [le centre] facture aux parents ou qu'elle demande aux parents de se procurer, au bénéfice de leur enfant, notamment le matériel d'usage personnel, les cahiers d'exercices et les activités et sorties scolaires.

Ces principes d'encadrement respectent les principes de base suivants, qui sont prévus à la Politique, soit :

- La gratuité scolaire ;
- L'accessibilité à l'école publique pour tous les élèves;
- L'équité, c'est-à-dire que les contributions financières doivent être raisonnables et équivalentes pour des biens, des services ou des activités comparables;
- La transparence des factures, qui doivent être claires, complètes et conformes.

Elles doivent être détaillées et le coût facturé ne doit pas excéder le coût réel du bien, de l'activité ou du service;

Ces principes d'encadrement doivent être présentés et expliqués par la direction aux membres du personnel qui proposent des activités, des biens ou des services qui seront par la suite facturés aux parents ou qui leur sera demandés d'acheter.

CÉ 22-23-40
Lecture et adoption
de l'ordre du jour

CÉ 22-23-41
Revue et adoption
du procès-verbal



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

Ces principes d'encadrement s'appliquent pour la préparation de la prochaine année scolaire et ils continueront de s'appliquer pour les années subséquentes, tant qu'ils ne seront pas modifiés. Chaque année, le conseil d'établissement déterminera s'il souhaite ou non les modifier.

Le conseil d'établissement doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée, et ce, afin qu'aucun élève ne soit privé de ces services en raison de la capacité de payer de ses parents. Ces mesures sont revues annuellement et leur mise en œuvre est assurée par la direction.

- La somme maximale à déboursier par un parent pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et pour les fournitures scolaires est de 80\$.
- Les cahiers d'exercices doivent être utilisés à 80 % ou plus au cours de l'année.
- La direction vérifie que les enseignants se concertent lorsque vient le temps de choisir les cahiers d'exercices ou les cahiers maison, afin de permettre que les coûts soient équivalents d'une classe à l'autre d'un même niveau.
- La direction vérifie qu'il y ait concertation des enseignants concernant le matériel d'usage personnel afin de favoriser une certaine continuité d'une année à l'autre et ainsi permettre la réutilisation du matériel.
- La direction vérifie que les enseignants estiment de façon raisonnable les quantités demandées et privilégient du matériel qui pourrait être utilisé durant l'année par la majorité des élèves (par exemple : 2 gommes à effacer, 2 bâtons de colle, 12 crayons à la mine, 1 taille-crayons, 10 pochettes transparentes).
- Inscrire sur les listes d'effets scolaires que les fournitures scolaires en bon état peuvent être réutilisées d'année en année.
- La somme maximale à déboursier par un parent pour un enfant est de 80\$ pour l'ensemble des sorties scolaires durant une même année.
- Un sondage est tenu en octobre pour connaître la volonté des parents que leur enfant participe aux activités et sorties scolaires facultatives qui sont proposées par l'école, afin de mieux en planifier le coût.
- Les montants des frais demandés doivent être similaires pour toutes les classes d'un même niveau pour un même programme d'étude régulier, pour un même programme pédagogique particulier, au sein de l'établissement.



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

• Il est interdit d'imposer ou de suggérer une marque spécifique ou un commerce pour l'achat du matériel d'usage personnel de l'élève. Cependant une marque peut être exigée pour les cahiers d'activités ou d'exercices.

• La direction informe les parents du montant de toutes les contributions financières connues qui seront exigées pour des biens, des services ou des activités, idéalement avant le xx septembre. D'autres contributions pour des activités et sorties scolaires qui ne sont pas connues au début de l'année scolaire peuvent être annoncées aux parents tout au long de l'année, quelques semaines avant leur tenue.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josyane Roy il est résolu :

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix de manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ 22-23-42
Frais chargés 23-24

La direction a proposé au conseil d'établissement, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel requis par l'école, conformément aux articles 7 et 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, les listes proposées par la direction :

- ont été élaborées avec la participation des enseignants;
- respectent le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées*;
- respectent la Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres, adoptée par le Centre de services scolaire;
- prennent en compte les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Pier Cadieux, il est résolu :

D'APPROUVER les listes de matériel d'usage personnel dont l'achat sera demandé aux parents pour 2023-2024 et d'en déposer une copie à être versée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CÉ 22-23-43
Liste de matériel

DE MANDATER la direction pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents.



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

CÉ 22-23-44
Budget 23-24

5.2 Budget 2023-2024

Madame Isabelle Roberge nous présente les prévisions budgétaires pour l'année 2023-2024. Adoption du budget prévisionnel.

Proposé par : Josyane Roy ; secondé par: Mélanie Fontaine

CÉ 22-23-45
Rapport annuel
CÉ

5.3 Rapport annuel des activités du CÉ

Madame Roxane Jeannotte, nous présente le rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Adoption tel que vu.

Proposé par : Marie-Pier Cadieux ; secondé par: Renée Milot

CÉ 22-23-46
Rentrée
progressive
23-24

5.4 Horaire de l'entrée progressive au préscolaire

Madame Roberge présente l'horaire progressif du préscolaire qui se fera en deux groupes pour la première journée. Celui-ci permet une meilleure transition au préscolaire.

Proposé par : Mélanie Fontaine ; secondé par: Mikaël Dubé

CÉ 22-23-47
AGA 23-24

5.5 Assemblée générale annuelle des parents (date et format)

L'assemblée générale annuelle se tiendra le mercredi, 12 septembre 2023 entre les deux plages horaires des rencontres de parents. Il sera mentionné dans le courriel envoyé aux parents qu'une personne qui veut se présenter au CÉ devra être présent ou envoyer une procuration qui sera jointe avec le courriel.

Proposé par : Mikaël Dubé; secondé par: Josyane Roy

CÉ 22-23-48
Activités de
l'école

5.6 Activités de l'école et au service de garde 2022-2023 et début 2023-2024

Un aperçu des activités prévues par les enseignantes du 3^e cycle est présenté. Elles ont l'intention d'effectuer un voyage à Québec au mois d'octobre. Aussi, Théâtre de la Dame de Cœur, Théâtre de l'Arrière-Scène et l'Électrium. Des précisions seront à venir.

Il est proposé d'approuver l'activité pique-nique sera fait à Mouton Village le 22 juin 2023.

Proposé par : Renée Milot; secondé par: Mikaël Dubé

5.7 Grand Défi Pierre Lavoie

Le 7 juin, les élèves de l'école Saint-Charles auront la chance d'apposer leur signature sur le véhicule récréatif de l'équipe de l'entreprise « Michaudville » afin de les



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

encourager pour le 1000km à vélo. L'équipe a amassé des fonds pour notre projet d'amélioration de la cour de l'école.

5.8 Règles de régie interne au service de garde

Annie Bergeron présente la régie interne pour l'année 2023-2024. Cependant, les **tarifs seront modifiés pour l'an prochain à la suite des directives ministérielles et des recommandations des ressources financières du CSSP.**

Proposé par : Josyane Roy secondé par: Renée Milot

5.9 Campagne de financement pour 2023-2024

Trois activités de financement sont prévues pour l'année prochaine. L'OPP désire que les fonds amassés soient appliqués à un projet qui sera réalisable au cours de l'année 23-24.

La première activité sera une projection de film à l'école pour les enfants et un café-rencontre se tiendra au même moment pour les parents. Date prévue : 21 septembre

Ensuite, la campagne de financement proposée par Perfection a été retenue étant donné la variété des produits offerts et le « clé en main » proposé par la compagnie. Isabelle Roberge vérifiera pour les plateformes acceptées par le CSSP et la sécurité des données.

Le souper hot-dog de fin d'année sera la troisième activité.

Proposé par : Annie Bergeron; secondé par: Renée Milot

6. Points d'information et discussion

6.1 Ajout de service

Madame Roberge informe les membres du conseil d'établissement des ajouts de service prévus pour la prochaine année :

Orthopédagogie 5 jours semaines

Technicienne en éducation spécialisée : 30 h00

Technicienne en éducation spécialisée : 15h00 (classe préscolaire 4 ans)

Préposée aux élèves handicapés : 10h

L'an prochain, des équipes auront des mandats universels pour les professionnels.

6.2 Organisation scolaire

Voici les classes qui sont prévues à l'heure actuelle pour l'année 2023-2024 : Préscolaire 4 ans, Préscolaire 5 ans, une classe de 1^{ère} année, une classe de 2^e année, une classe de 3^e année, une classe de 4^e année et une classe de 5^e et 6^e année au troisième cycle. Dans l'éventualité où une classe supplémentaire devait être ouverte, des aménagements devront être réalisés. La bibliothèque ou le local du service de garde pourront être utilisés.

CÉ 22-23-49
Régie interne
SDG

CÉ 22-23-50
Campagne de
financement



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

6.3 Débarcadère

Un partenariat avec UDA a été envisagé pour l'arrivée des autobus le matin afin de sécuriser l'arrivée des élèves. Nous sommes présentement en attente d'une réponse.

6.4 Sondage aux élèves

La consultation « Je rêve ma cour » est amorcée, Annie Bergeron a rencontré les élèves en classe. Ils étaient très enthousiastes et disposés à communiquer leurs idées pour améliorer la cour d'école.

6.5 Culture et citoyenneté québécoise

Le cours culture et citoyenneté québécoise pourrait être enseigné dès l'an prochain. Les enseignantes décideront cette semaine si elles désirent mettre le programme de l'avant.

7. Droit de parole

7.1 Personnel enseignant

La classe du 3^e cycle a réalisé un projet « Ose entreprendre ». Il consiste à aménager des espaces et jeux dédiés à faire bouger les élèves lors des récréations intérieures. La classe de préscolaire a amorcé un projet en partage avec la classe des 4^e année. Les deux classes réaliseront plusieurs activités communes. Les classes de préscolaire et du premier cycle ont réalisé leur sortie à la Ferme Guyon. L'accueil des futurs élèves des classes de préscolaire 4 ans et 5 ans aura lieu le 9 juin en matinée. Des activités spéciales auront lieu afin de souligner la fin de l'année. Le 14 juin sera une journée d'animation « Beach Party » pour tous les élèves et sera suivi par une « Course Arc-en-ciel ». Un pique-nique aura lieu le 22 juin sur le site de Mouton-Village et les parents seront invités à participer.

7.2 Personnel de soutien

7.3 Service de garde

L'amorce du travail concernant le programme d'activité est faite. Nous vivons notre dernière journée pédagogique le 9 juin sous le thème: « Mon village », la planification des activités a été faite en collaboration avec le Mouvement vert et la municipalité. Annie Bergeron nous informe du départ à la retraite à la fin de Line Vigeant. Elle en profite pour souligner l'excellence de son travail et la chance que nous avons eu de la côtoyer.

7.4 OPP

Le souper hot-dog aura lieu le 14 juin prochain. La vente des billets est commencée. Roxane Jeannotte a vendu des billets en fin de journée à l'école avec ses bénévoles.

7.5 Représentant du Comité de parents

Madame Jeannotte n'a pas reçu de réponse à la suite de son message.



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

7.6 Représentant de la communauté.

Tournoi de golf du Club Optimiste la semaine prochaine.

8. Questions diverses

Les membres du conseil d'établissement souhaitent remercier Madame Mélanie Fontaine pour son implication.

9. Prochaine rencontre à l'automne

10. Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 21h10

Mélanie Fontaine; secondé par: Mikaël Dubé

CÉ22-23-51
Levée de
l'assemblée

Roxane Jeannotte, présidente

Isabelle Roberge, directrice
